



TABLEAU 3

HSE enseignement, remplacement, surveillance et mission de lutte contre le décrochage scolaire

Références :

- Décret n°50-1253 du 6 octobre 1950 fixant les taux de rémunération des heures supplémentaires d'enseignement effectuées par des personnels enseignants des établissements d'enseignement du second degré (HSE).
 - Décret n°66-787 du 14 octobre 1966 fixant les taux de rémunération de certains travaux supplémentaires effectués par les personnels enseignants du premier degré en dehors de leur service normal.
 - Décret n°2023-732 du 8 août 2023 relatif au remplacement de courte durée dans les établissements d'enseignement du second degré